

**24 ET 31 DÉCEMBRE**

Commençons par la bonne nouvelle du dernier CT de l'année, Solidaires Finances Publiques a demandé et obtenu que l'ensemble des agent-es de la DRFIP puissent quitter le travail à 15h, les veilles des deux réveillons de fin d'année sans avoir à récupérer les heures manquantes : **les journées du 24 et du 31 décembre seront banalisées.**

Pour le reste, les nouvelles sont moins bonnes.

**DÉLOCALISATIONS : LA DESTRUCTION DE LA DRFIP EN MARCHÉ ACCÉLÉRÉE !**

Dans sa liminaire, Solidaires Finances Publiques a interrogé la direction sur les 64 suppressions d'emplois au 01/09/2022 au titre des délocalisations : pourquoi ces suppressions alors qu'aucune délocalisation de service et de mission n'est attendu pour 2022, notamment les délocalisations de missions des SIE dans des antennes spécialisées (à Vierzon et Fécamp) ou des centres de contact (à Lisieux et Alençon) n'étant prévues qu'en 2023 ?

**Réponse : Préfinancement**

6 postes vont être compensés par des transferts de tâches à la DRFIP (3 en provenance des douanes, 2 au SLR et 1 à la dépense) et 58 vont préfinancer des délocalisations futures : **les postes vont donc être supprimés avant que les missions/services ne partent !**

Année	Prélèvements SIE	Prélèvements SNE	Prélèvements SPF – SAPF	Prélèvements CSP Part	SLR transferts sortants d'assignments	Prélèvements CGR	Total délocalisations
2021	-5	-1		-7		-32	-45
<b>2022</b>	<b>-20</b>		<b>-10</b>	<b>-15</b>	<b>-13</b>		<b>-58</b>
2023	-80	-1	-8	-15	-17		-121
2024	-77	-1	-9	-8			-95
2025	-15	-1	-8	-5			-29
2026			-7				-7
2027			-28				-28
<b>Total</b>	<b>-197</b>	<b>-4</b>	<b>-70</b>	<b>-50</b>	<b>-30</b>	<b>-32</b>	<b>-383</b>

Quant à savoir quelles missions de SIE vont être délocalisées, aucune réponse alors que la Direction Générale laisse le choix aux Directions locales de définir les missions qu'elles décideront d'abandonner. Fidèle à la rétention d'informations dont elle est coutumière, la DRFIP a refusé de communiquer sur l'état d'avancement de sa réflexion à ce sujet.

Et peu importe que la campagne de mutations soit sur le point de débuter.

Devant notre insistance à obtenir des informations concrètes sur les mutations, et en particulier les priorités applicables, étant donné que les agent-e-s ne vont pas pouvoir suivre leurs missions, la Direction nous a indiqué qu'elle détaillerait précisément les priorités dans sa note de campagne.

À suivre...

**Concernant l'ordre du jour :**

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE GRANDES CARRIÈRES :**

Solidaires Finances Publiques a posé de nombreuses questions sur cet aménagement qui reste le fruit du démantèlement de Boucry.

Nous avons une nouvelle fois dénoncé le **déficit d'association des agent-e-s aux projets d'aménagement de leurs espaces professionnels**. Au cas d'espèce aucune véritable consultation n'a été effectuée en amont. Et des projets ficelés ont simplement été présentés aux agent-e-s.

Nous avons rappelé à la Direction la dégradation des conditions de travail pour les collègues contraint-e-s de quitter Boucry, site qui disposait d'un **restaurant administratif** pour des sites (Argonne et Grandes Carrières) qui n'en sont pas pourvus. Nous avons réclamé une solution plus qualitative que le conventionnement actuel avec la cantine de la Poste pour les agent-e-s d'Eugène Carrière. Aucune solution ne semble pour l'instant se profiler.

Constatant l'agrandissement de l'espace accueil, nous avons demandé s'il fallait y voir l'assurance que plus aucun usager ou usagère ne sera contraint-e d'attendre à l'extérieur, dans un site où il faut cohabiter avec une copropriété susceptible d'être gênée par des nuisances, et dans un contexte de crise sanitaire. La DRFIP nous a seulement répondu qu'elle ne maîtrisait pas les exigences normatives de la politique sanitaire.

Nous avons également interrogé la Direction au sujet des **bornes « libre service »** pour savoir qui accompagnerait et guiderait des utilisateurs et utilisatrices généralement peu à l'aise avec l'informatique. Le Directeur prévoit d'y affecter des jeunes en service civique. Bien évidemment, la Direction n'y voit aucun problème et peu importe qu'ils soient sans droit et mal payés : pour elle, il ne s'agit que d'un accompagnement informatique. Les questions fiscales seront réorientées vers l'accueil ... *c'est si simple !* Nous avons également dénoncé le fait que les 10 bornes soient côte à côte sans confidentialité possible. *Mais ce n'est pas grave, ces gens là n'en ont pas besoin ...*

La direction a refusé par ailleurs l'**installation des pointeuses** demandées par les agents et agentes dans la zone accueil pour cause de sécurité : il n'apparaît pas opportun qu'agent-e-s et redevables se croisent sur le même espace dans le climat d'exacerbation des tensions que nous connaissons.

**Mais à qui la faute si les relations conflictuelles se développent ? Il en irait peut-être différemment si nous disposions des moyens humains et matériels de recevoir les contribuables dans de bonnes conditions ? Et si nos usagères et usagers n'étaient pas soumis à des processus de réception qu'ils ne comprennent pas et dont le seul but reste de les dissuader de venir !**

L'installation du Sip Boucry, l'organisation et le fonctionnement de l'accueil feront l'objet d'un futur CTL.

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DES CAISSES RÉSIDUELLES AU 1ER JANVIER 2022

Nous ne comptons déjà plus que 4 caisses SIP (15<sup>e</sup> Beuret, 18<sup>e</sup> Boucry, 13<sup>e</sup> Tolbiac et 20<sup>e</sup> Paganini) et 2 caisses spéciales (Réaumur et Paganini Amendes). Au 01/01/2022, les 3 caisses de Beuret, Boucry et Tolbiac seront supprimées au motif que ça coûte cher et que les encaissements se sont effondrés. Mais comment pourrait-il en être autrement quand on réduit les accueils et qu'on refuse d'encaisser des titres disposant d'un datamatrix (QR code) parce qu'ils peuvent être payés au bureau de tabac.

En ne conservant que 3 caisses résiduelles en tout, la DRFIP est championne de France et anticipe de 2 ans les objectifs de la DG.

Pour nous il est inadmissible de refuser d'encaisser des espèces dans nos sites, et il est incompréhensible que la caisse de Beuret, qui encaisse le plus d'espèces, ferme.

## RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE CSP À DISTANCE VERS LA LOZÈRE ET LE LOIRET

La DRFIP Paris a présenté le renouvellement des conventions des CSP à distance des DFE et infra-DFE du 11<sup>e</sup> vers la Lozère, et des DFE et infra-DFE (potentiellement avec ISF ou IFI) du 15<sup>e</sup> vers le Loiret. Ces conventions ne datent pas d'aujourd'hui et pour la direction parisienne, ces points à l'ordre du jour ne sont qu'une formalité. Solidaires Finances Publiques a rappelé son opposition à cette déconstruction du maillage du contrôle fiscal Parisien qui préfigure des délocalisations de plus grande ampleur puisque 50 emplois « CSP des particuliers » seront détruits à Paris dans le cadre du NRP.

## L'AMÉNAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC EN FIN D'ANNÉE DANS LES SDE PARISIENS

Face à la situation critique des services de l'enregistrement les années précédentes, la DRFIP avait pris la décision « exceptionnelle » de fermer les accueils au public afin de solder un maximum de comptes d'imputation provisoire. Cette année, rien de tout ça ! Il s'agit simplement d'une mesure supplémentaire de réduction de l'accueil. De l'exceptionnel qui se perpétue par manque de moyen, ce que Solidaires Finances Publiques continue encore et toujours de dénoncer. L'accueil des SDE sera donc fermé à compter du 27/12/2021 et jusqu'au 04/01/2022, date de fin de l'arrêté comptable.



### Questions diverses :

## PROTOCOLE CADRE DE VIE

Solidaires Finances Publiques a également évoqué la question du budget de 485 051 € alloué à la DRFIP suite aux négociations portant sur la reconnaissance de l'engagement professionnel des agent-e-s. La DG a tenu à ce qu'une enveloppe distincte soit versée à chaque Direction en fonction de sa taille en vue « d'œuvrer à l'amélioration du cadre de vie » avec 2 exigences :

- que les projets d'amélioration soient élaborés en consultation des agent-e-s
- que ces projets s'intègrent dans un champ délimité par 4 grands axes :
  - a) Cadre de vie au travail
  - b) Démarche Éco-Responsable
  - c) Sensibilisation aux innovations
  - d) Responsabilité sociale de la DRFIP.

La DRFIP a décidé d'organiser 6 ateliers avec des agents volontaires. Finalement, seuls 70 agent-e-s (principalement des A et des B) se sont porté-e-s volontaires et 4 ateliers sont organisés.

Solidaires Finances Publiques regrette de ne pas avoir été associé en amont lors d'un CT comme cela s'est fait dans de nombreuses directions. Nous avons tout d'abord indiqué qu'il nous aurait paru plus judicieux que cette enveloppe budgétaire soit directement répartie entre tous les agent-e-s sous forme de complément de rémunération.

Nous avons ensuite questionné la direction sur la définition des axes «sensibilisation aux innovations» et «responsabilité sociale de la DGFIP». A trois jours du début des ateliers, la Direction parisienne a prétendu partager nos questionnements et avoir demandé des éclaircissements à la DG qui, à ce stade, n'avait toutefois pas été en mesure de les lui apporter.

Nous avons insisté pour que les projets ne relèvent pas du CHSCT ou du budget de fonctionnement, et qu'ils profitent au plus grand nombre (tels que des chèques culture, des espaces de convivialité...) en évitant l'écueil de demandes individuelles du simple embellissements de quelques bureaux par exemple.

Les projets seront présentés aux organisations syndicales lors d'un CT qui se tiendra fin mars 2022. S'il n'y a pas suffisamment de projets retenus, la dotation pourrait être perdue pour Paris et redistribuée à d'autres dotations locales.

## COURRIER DU MAIRE DU 18<sup>e</sup>

Suite à l'entrevue de l'intersyndicale parisienne (Solidaires Finances Publiques, CGT et FO) avec le Maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, ce dernier a adressé un courrier à notre DRFIP sur la nécessité de maintenir un service public de proximité (au regard notamment des évolutions démographiques à prévoir sur l'arrondissement), et par conséquent de conserver une seconde implantation pérenne des Finances Publiques sur l'arrondissement. Lors du CT, nous avons demandé à M MARIEL le sort réservé à ce courrier. Quelle ne fut pas notre stupeur d'apprendre qu'il n'avait pas répondu au motif qu'il ne parle pas aux maires d'arrondissement, uniquement à la Maire de Paris.

Il a fini par nous révéler qu'il n'envisageait aucunement de solliciter une structure permettant de maintenir une implantation permanente de nos services. Selon lui, **seul un accueil éphémère serait envisageable pour recevoir les contribuables de ce quartier populaire UNIQUEMENT sur les périodes de campagne**. La justification de cet abandon des usagers et usagères qui ont pourtant le plus besoin de notre service public de proximité, relève d'une manipulation grossière et d'une volonté manifeste de ne pas voir, au-delà des chiffres, la réalité de la situation. Pour la DRFIP, la diminution des volumes d'accueil physique constatée dernièrement sur Boucry attesterait qu'il n'est plus utile d'y conserver un site pérenne. Or outre l'impact du contexte sanitaire et toutes les mesures entreprises pour « désintoxiquer l'usager de l'accueil », les chiffres avancés ne tiennent bien évidemment pas compte des plages d'accueil qui se réduisent drastiquement avec la fermeture l'après-midi, ni de tous les contribuables qui se présentent sur site sans pouvoir être reçus. Et ils sont nombreux à Boucry puisqu'on ne laisse rentrer les personnes qu'une par une, et que beaucoup ne peuvent accéder à nos services avant 12h45...